

23^{ème} Tour cycliste



MAREUIL - 6 MAI 2017

ETAPE 1 : CHAMPEAU - MAREUIL - 134 KMS

MAREUIL - RIBERAC - 7 MAI 2017

ETAPE 2 : MAREUIL - STE CROIX DE M. - CLM E - 20 KMS

ETAPE 3 : ST MEARD DE DRONNE - RIBERAC - 106 KMS

VERTEILLAC - 8 MAI 2017

ETAPE 4 : LA TOUR BLANCHE - VERTEILLAC - 131 KMS

Communauté de Communes Pays Ribéraçois



Epreuve Internationale Espoirs



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



LE MOT DU PRESIDENT 2017



Cela fait 8 années que le tour cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac est devenu une Manche du Challenge National Espoir. Après l'abandon de la Coupe de France, en l'an 2017, elle redevient une épreuve Espoirs par équipe. De celle-ci en sort de beaux talents qui rentrent dans le camp des professionnels l'année suivante (Coppel, Patanchon, Bergès, Voeckler, Roulston, Fédrigo, Pinot, Demare, Boudat, Leplingard, Le Turnier, etc.). Une sélection de 20 équipes avec leurs 5 meilleurs éléments âgés de 19 à 22 ans.

Le vainqueur 2016 est Mathias Le Turnier.

Le Comité d'Organisation remercie les Communautés des communes, les Communes, le Conseil Départemental de la Dordogne, le Conseil Régional d'Aquitaine, les commerçants et artisans de la région, ainsi que tous les bénévoles et signaleurs qui, de près ou de loin, apportent une aide et une sécurité importante et indispensable à la réussite de celle-ci.

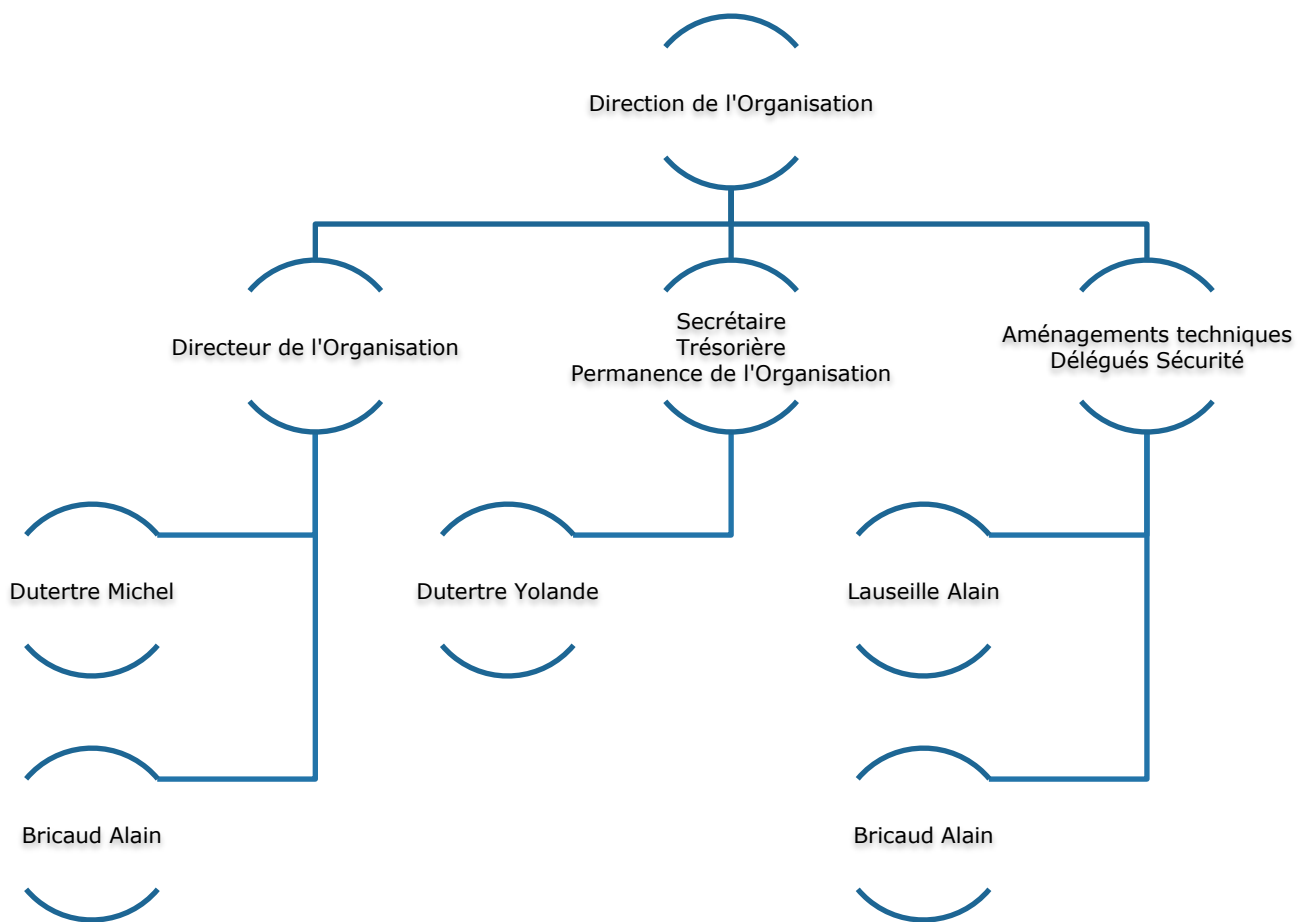
Le Président



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE L'ORGANISATION

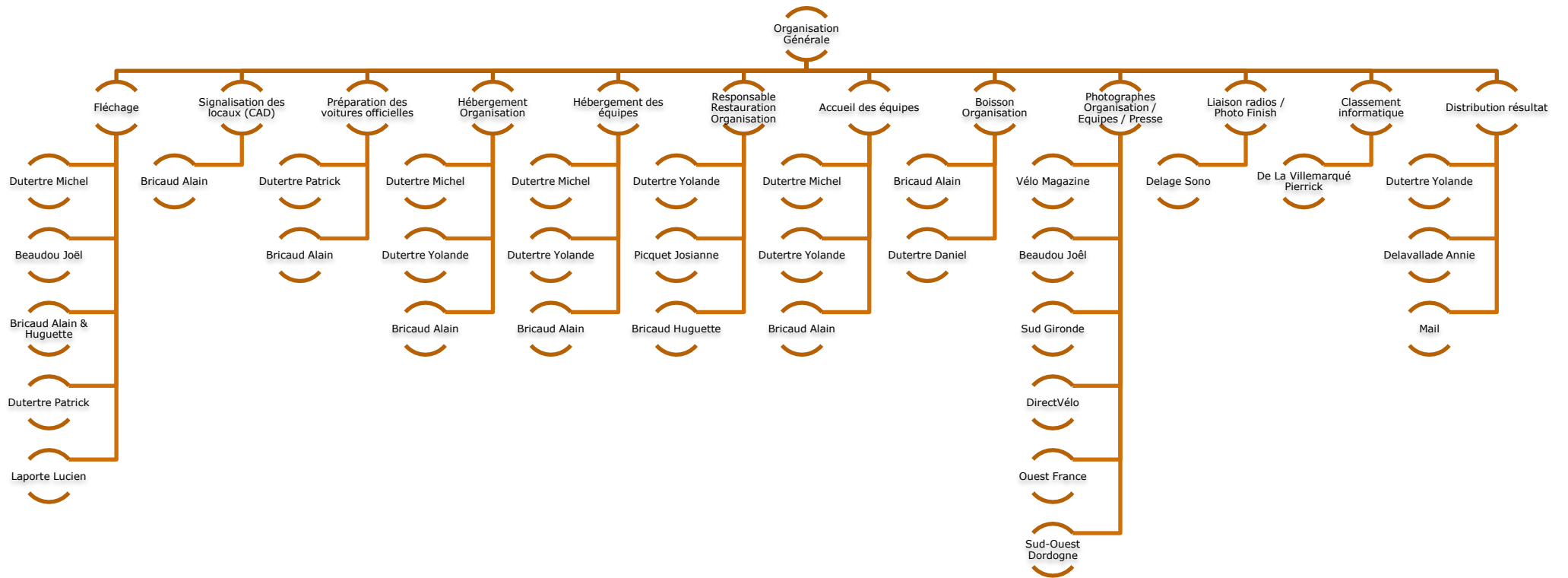




ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION GENERALE

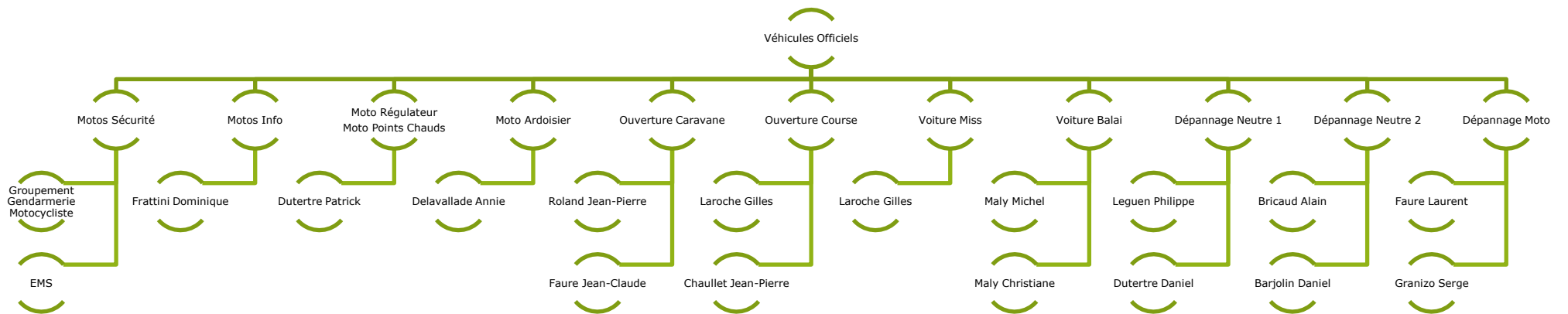




ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



ORGANIGRAMME DES VEHICULES OFFICIELS

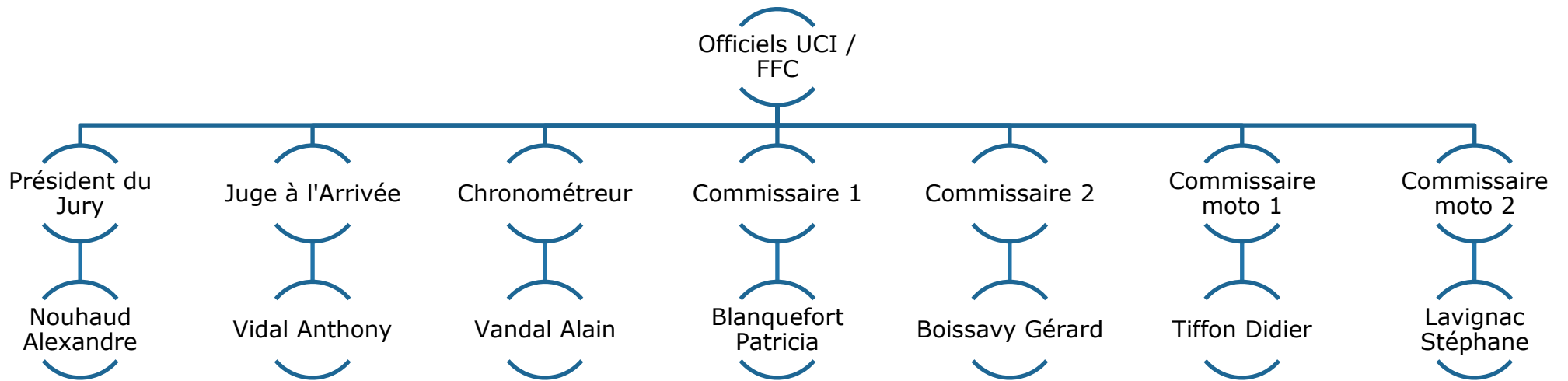




ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



ORGANIGRAMME DES OFFICIELS UCI / FFC

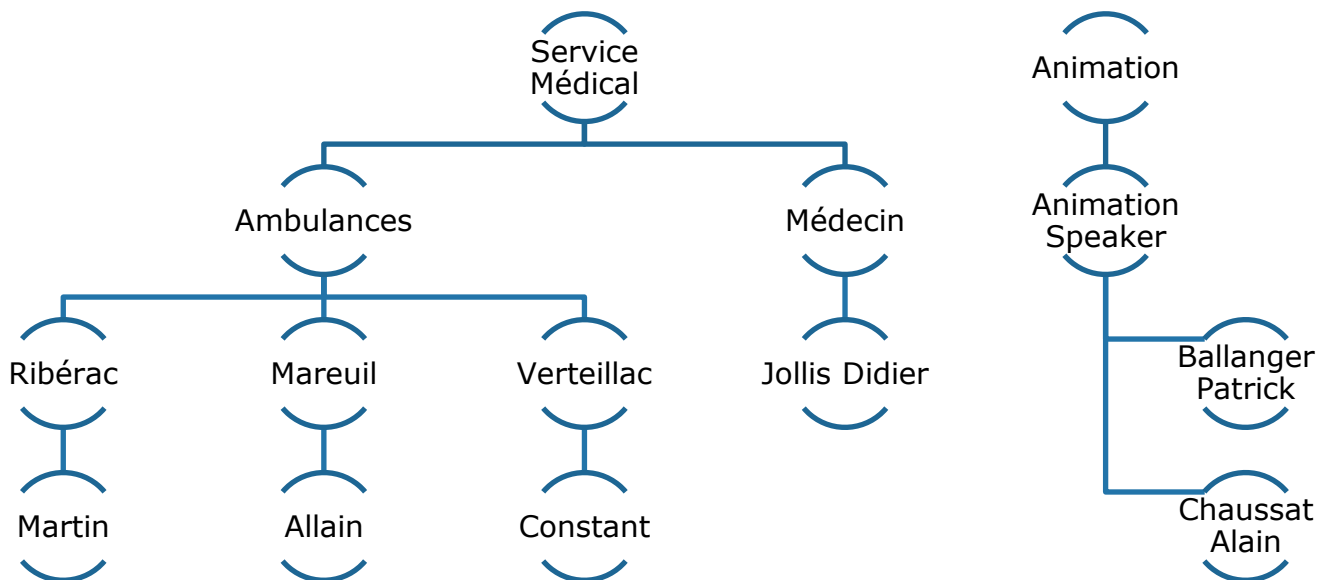




ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



ORGANIGRAMME DES SERVICES





ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



LE PROGRAMME

Vendredi 5 mai 2017

- 18h00 – Accueil des équipes selon consignes de l'organisateur transmises à chaque groupes
- **AMENER SACS DE COUCHAGE OU DRAPS**

Samedi 6 mai 2017

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 09h15 - Ouverture de la permanence à la Mairie de Ste Croix de Mareuil + pose de radio (Accréditations – Contrôle des licences – Plaques de cadres – Dossards – Radios)
- 10h30 - Fin de permanence
- 11h00 - Repas des équipes (Salle des fêtes de Ste Croix de Mareuil puis transfert vers Champeau)
- 13h00 - Réunion des Directeurs Sportifs (Champeau)
- 13h00 - Présentation des équipes, signature feuille de départ (Champeau)
- 14h00 - Départ du TOUR DU CANTON DE MAREUIL
- 17h15 - Arrivée à Mareuil (environ)
- 17h30- Cérémonie protocolaire
- 19h00 - Repas à la Salle des Fêtes de Verteillac
- 20h00 - Publication des résultats de l'étape et des ordres de départ du Contre-la-Montre (sur place et par mail)

Dimanche 7 mai 2017

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 08h15 – Signature feuille de départ
- 08h45 – Contrôle du gabarit vélo
- 09h00 – Premier départ du Contre-la-Montre à Mareuil (horaire précis et impératif)
- 10h30 – Cérémonie protocolaire du CLM
- 11h00 – Repas à la Salle des fêtes de Ste Croix de Mareuil puis transfert à St Méard de Dronne au lieu-dit « La Plaine », route de Ribérac
- 13h30 – Signature de la feuille de départ (St Méard de Dronne)
- 14h15 – Départ du TOUR DU CANTON DE RIBERAC
- 16h30 – Arrivée à Ribérac (Place Nationale)
- 16h45 – Cérémonie protocolaire
- 19h00 – Repas à la Salle des Fêtes de Verteillac
- 20h00 – Publication des résultats de l'étape (sur place et par mail)

Lundi 8 mai 2017

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 10h00 – Repas à la Salle des Fêtes de Verteillac puis transfert à la Tour Blanche
- 12h00 – Signature de la feuille de départ (La Tour Blanche)
- 13h00 – Départ du TOUR DU CANTON DE VERTEILLAC
- 16h30 – Arrivée à Verteillac
- 16h45 – Cérémonie protocolaire suivie d'un vin d'honneur

Permanence à l'Hôtel de Ville de Verteillac : retour matériel radios, plaques, dossards, et plaques de cadre.



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



REGLEMENT PARTICULIER DU TOUR

Le Tour National des Cantons de MAREUIL, VERTEILLAC et RIBERAC est une épreuve (classe fédérale espoirs 2.13) organisée par le Cyclisme Organisation Mareuil-Verteillac-Ribérac, selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et sur trois journées.

L'épreuve est ouverte aux coureurs « Espoirs » : équipe de 4 à 6 coureurs de 19 à 22 ans.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

- 1^{ère} étape : Tour de la Communauté des communes de MAREUIL en ligne soit 128 kms. Présentation des équipes à partir de 13h00 à Champeau, puis départ de cette localité le 6 mai 2017 à 14h00. Arrivée à Mareuil après 2 tours de circuit final de 20 kms
- 2^{ème} étape : Contre-la-Montre par équipes Mareuil – Ste Croix de Mareuil (Circuit de 20 kms), le premier départ aura lieu à 9h00 précises puis toutes 3 minutes. (matin du 7 mai 2017)
- 3^{ème} étape : Tour du canton de RIBERAC en ligne. Départ de St Méard de Dronne à 14h15 pour 106 kms et arrivée à Ribérac (Place Nationale) après 2 tours de circuit final de 13 kms (après-midi du 7 mai 2017)
- 4^{ème} étape : Tour du canton de VERTEILLAC en ligne soit 131 kms. Départ de La Tour Blanche le 8 mai 2017 à 13h00. Arrivée à Verteillac après cinq tours de circuit final de 8 kms.

NOTA : les itinéraires complets et détaillés font l'objet d'une annexe au présent règlement.

ENGAGEMENTS ET CAUTION :

Les équipes retenues seront celles qui auront déposé dans les délais leur participation avec :

- Engagement par internet sur le site du Comité d'Aquitaine (28€/coureur)
- une caution de 300,00 € à l'ordre du Comité d'Organisation Mareuil-Verteillac-Ribérac et une caution de 50,00 € pour les plaques de cadres, seront exigées par les équipes qui devront de plus indiquer le nom et la qualité des 3 accompagnateurs avec adresse mail (pour les résultats). Toute équipe qui ne respectera pas les horaires et lieux de repas, verra ces derniers facturés au prix de 10€ par personne.



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



GRILLE DE PRIX :

- 1^{ère} étape : 915,00 € /20 coureurs
- 2^{ème} étape : 650,00 € /4 équipes
- 3^{ème} étape : 595,00 € /15 coureurs
- 4^{ème} étape : 915,00 € /20 coureurs
- Classement Général Final : 1 500,00 € /25 coureurs
- Meilleur grimpeur : 290,00 € /5 coureurs
- Meilleur sprinter : 290,00 € /5 coureurs

OBLIGATIONS DES EQUIPES :

Les concurrents et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter :

- le code de la route : les coureurs emprunteront la moitié de la route
- les horaires de rassemblement et de départs fixés par l'organisation
- le respect de l'environnement sur toutes les étapes (ne pas jeter papier et détritrus dans la nature) Parc Natura 2000, sous peine de sanction
- les cérémonies de présentation
- les cérémonies protocolaires : **10 minutes maximum après l'arrivée**
- en toute occasion, la réputation du Tour Cycliste en Périgord Vert et Blanc

CONTROLE DES LICENCES :

La vérification des licences, présentées par les directeurs sportifs, aura lieu à la permanence de Ste Croix de Mareuil, le samedi 6 mai 2017 de 9h15 à 10h30. Il sera remis à chaque concurrent, deux dossards et une plaque de cadre qui seront conservés pendant toute la durée de l'épreuve.

SIGNATURE DES COUREURS :

Lors des 4 étapes, le créneau horaire des signatures se situe entre 1h et 15 minutes avant le départ de la course. Les coureurs qui abandonneront, remettront dans les meilleurs délais leurs dossards et plaques de cadre aux commissaires de course ou à la voiture balai.



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



PENALITES :

Le barème des pénalités FFC est le seul applicable. Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement, se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée. Toute infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée. Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre coureur.

DEPANNAGE :

L'organisation met à disposition deux voitures et une moto neutre. Lors du tirage au sort de l'ordre des voitures de la première étape, il sera précisé quelles seront les équipes qui devront fournir des roues pour les véhicules neutres et la voiture balai.

MODALITES DE RAVITAILLEMENT :

Le ravitaillement s'effectue d'une part par l'organisation et d'autre part par les équipes.

1) Par l'organisation :

Elle met en place un véhicule qui assure un ravitaillement en eau plate à l'avant de la course
La voiture balai transporte des bouteilles d'eau plate, fournies par l'organisation, pour les concurrents attardés

2) Par les équipes:

✓ A poste fixe:

Ils sont effectués par le personnel d'accompagnement des équipes. Ils ont lieu uniquement dans les zones officielles de contrôle, délimitées à l'entrée comme en sortie.
Ces zones sont indiquées dans les horaires.

✓ En course:

Le ravitaillement s'effectue selon les règles kilométriques prévues par le règlement UCI, à partir de la voiture du Directeur Sportif. Il s'effectue obligatoirement à l'arrière de la voiture de la direction de course ou du commissaire.

Si nécessaire (canicule), les règles kilométriques peuvent être modifiés par la Direction de course, après concertation avec la Direction de l'Organisation



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



EN COURSE :

Le dépassement des groupes de coureurs par les suiveurs sera soumis à l'autorisation des commissaires.

Il est interdit d'abriter, de tirer des coureurs quel que soit le motif.

Un coureur qui abandonne ne pourra pas continuer la course même officieusement.

Les temps seront pris sur la ligne d'arrivée où la photo finish sera installée.

Les coureurs et véhicules doivent impérativement respecter le code de la route (rouler à droite)

Le casque est obligatoire pendant l'échauffement.

CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES :

L'échauffement est interdit sur la ligne d'arrivée et le parcours après le premier départ. L'utilisation de la combinaison est acceptée. L'ordre de départ sera fixé par le résultat du classement général par équipes à l'issue de l'étape précédente, dans l'ordre inverse de celui-ci, à l'exception de l'équipe du leader de l'épreuve qui partira en dernier. L'écart entre chaque équipe sera de 3 minutes. Le temps pour le classement de l'étape sera pris sur le 3^{ème} coureur de l'équipe franchissant la ligne d'arrivée.

Au classement général individuel, le temps de l'équipe sera reporté pour tous les coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée dans ce temps, après l'application du plafond selon le barème suivant : un écart de 5 secondes sera appliqué pour le report des temps à partir de la 2^{ème} équipe, puis de 10, 15, 20... jusqu'à la dernière équipe.

Les coureurs attardés et ceux des équipes incomplètes seront crédités de leur temps réel.

DELAIS D'ELIMINATION :

Il sera de 15% pour les 3 étapes en ligne et de 25% pour l'étape du contre la montre.

INCIDENTS DE COURSE :

Dans les 3 derniers kilomètres des étapes en ligne, en cas de chute, crevaison, où incidents mécaniques, dûment constatés par le commissaire FFC, le coureur sera crédité du même temps en compagnie desquels il se trouvait.

CLASSEMENTS :

Pour le meilleur sprinter et le meilleur grimpeur les trois premiers marqueront respectivement 5 points, 3 points et un point. Les éventuels ex-aequo seront départagés par le plus grand nombre de meilleures places obtenues dans le MS et le MG puis par la meilleure place au classement général individuel au temps.



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



CONTROLE ANTI DOPAGE :

Le règlement anti-dopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle anti-dopage s'effectuera comme suit :

- 1^{ère} étape : Ecole Primaire, route de St Pardoux, à Mareuil
- 2^{ème} étape : Mairie de Ste Croix de Mareuil
- 3^{ème} étape : Communauté des Communes de Ribérac
- 4^{ème} étape : Salle polyvalente à Verteillac

PROTOCOLES D'ARRIVEE :

- A l'arrivée à Mareuil – Etape 1 :
 - le premier de l'étape
 - le meilleur grimpeur, le meilleur sprinter

- A Ste Croix de Mareuil – Contre-la-Montre :
 - le premier du Contre-la-Montre
 - le premier du classement général

- A l'arrivée à Ribérac – Etape 3 :
 - le premier de l'étape
 - le meilleur grimpeur, le meilleur sprinter
 - le 1^{er} du classement général

- A l'arrivée à Verteillac – Etape 4 :
 - le premier de l'étape
 - le leader du classement général final
 - le leader du Meilleur Grimpeur final
 - le leader du Meilleur Sprinter final

A cet effet, les coureurs concernés s'assureront de leurs places respectives après chaque arrivée afin qu'ils prennent leurs dispositions pour se rendre aux cérémonies protocolaires.

Lors du protocole, les coureurs devront être en tenue cycliste (maillots ou survêtement aux couleurs du club). Ils se présenteront **dans les 10 minutes** qui suivent l'épreuve et devront revêtir les maillots de leader qui leur seront proposés.



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



RADIO :

Les matériels radios seront fournis par l'organisation. Ils devront être réintégrés complets et en bon état après l'arrivée à Verteillac le dimanche soir. Son prêt est garanti par le chèque de caution que chaque équipe a adressé à l'organisateur au moment de son engagement

COMMISSAIRES :

- Président du Jury : M Nouhaud Alexandre
- Juge à l'arrivée : M Vidal Anthony
- Commissaire 1 : Mme Blanquefort Patricia
- Commissaire 2 : M Boissavy Gérard
- Chronométrateur : M Vandal Alain
- Commissaire moto 1 : M Tiffon Didier
- Commissaire moto 2 : M Lavignac Stéphane

URGENCE :

- CH Périgueux
80, Avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux
Tél. : 05.53.07.88.36
Accueil Urgences : 05.53.45.26.38
SAMU : 15

- Clinique Francheville
34, Boulevard de Vésone
24000 Périgueux
Tél. : 05.53.07.15.15
Urgences : 05.53.02.12.20

CONTACTS :

- Dutertre Yolande : +33 (0) 5 53 60 72 76
 +33 (0) 6 79 66 31 33
- Dutertre Michel : +33 (0) 6 80 92 06 00
- Bricaud Alain : +33 (0) 5 53 91 52 79
 +33 (0) 6 74 66 19 65



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



DIVERS :

Le fait de signer la feuille de départ engage le coureur à respecter le présent règlement.
Nous comptons sur vous tous pour respecter les horaires et places revenant à chacun avec tolérance et courtoisie pour que le meilleur climat amical et sportif règne sur notre Tour

Merci de votre compréhension, bonne route et bon séjour dans notre Périgord !

La direction de COMVR



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zones*
134.000		VC	Champeau (Départ réel)		14h00	
131.800	2.200	RD84	Carrefour à droite		14h04	X
117.200	16.800	RD93/RD100	Carrefour à gauche (direction Léguillac)		14h22	X
115.500	18.500	RD93/RD84	Léguillac (à droite)		14h25	
111.000	23.000	VC/RD939	Monsec (à droite puis à gauche) Puyrial	MG	14h32	
103.100	30.900	VC	Champeau (à droite)	MS	14h43	
101.000	33.000	VC/RD84	Carrefour (à droite)		14h46	
95.400	38.600	VC/RD98	Carrefour (à droite) St Crépin de Richemont		14h54	
88.900	45.100	VC/RD84	Intersection Pontarnaud (à gauche)	MG	15h03	X
81.700	52.300	VC	Monsec (à droite puis à gauche) Puyrial	MG	15h13	
79.700	54.300	VC/VC	Carrefour Champeau (à gauche)		15h15	
74.300	59.700	VC/RD93	Carrefour Vieux-Mareuil (à droite)		15h23	X/DZR
70.200	63.800	RD93/RD708	St Sulpice de Mareuil (à droite)	MS	15h45	X/FZR
64.400	69.600	VC/RD708	Carrefour Rudeau (à gauche)		15h49	
63.100	70.900	VC/RD95	Carrefour (à gauche)			
59.000	75.000	RD95/RD93	Carrefour Beaussac (à gauche)			
55.600	78.400	VC	Croix du Temple	MG	15h52	
50.900	83.100	VC	Malut	MG	15h59	
48.900	83.100	RD99/VC	Les Graulges (à gauche)		16h01	X
44.900	89.100	RD87/RD93	Carrefour (à droite)		16h07	X
43.300	90.700	RD93/RD708	Intersection (à droite)	MG	16h09	X
40.100	93.900	RD708	Mareuil (1er passage)	MS	16h14	X/DZR
37.000	97.000	RD708/VC	Intersection Beaulieu (à droite)		16h17	X/FZR
35.000	99.000	VC/RD12	Intersection Bobost (à droite)		16h20	X
28.500	105.500	RD12	La Rochebeaucourt (à droite)		16h30	X
27.300	106.700	VC	Côte de Bonneuil (tout droit)	MG	16h32	
24.000	110.000	VC	Ste Croix de Mareuil (2 ilots espacés de 500m)		16h37	
20.100	113.900	RD708	Mareuil (2ème passage)	MS	16h42	X
17.900	116.100	RD708/VC	Intersection Beaulieu (à droite)		16h45	
15.900	118.100	VC/RD12	Intersection Bobost (à droite)		16h48	X
9.400	124.600	RD12	La Rochebeaucourt (à droite)		16h58	
8.200	125.800	VC	Côte de Bonneuil (tout droit)	MG	17h00	
4.000	130.000	VC	Ste Croix de Mareuil (2 ilots espaces de 500m)		17h05	
0.000	134.000	RD708	Mareuil Arrivée (Face Gendarmerie)		17h09	

*Zones : ZD = Zone de Dépassement – ZR = Zone de Ravitaillement

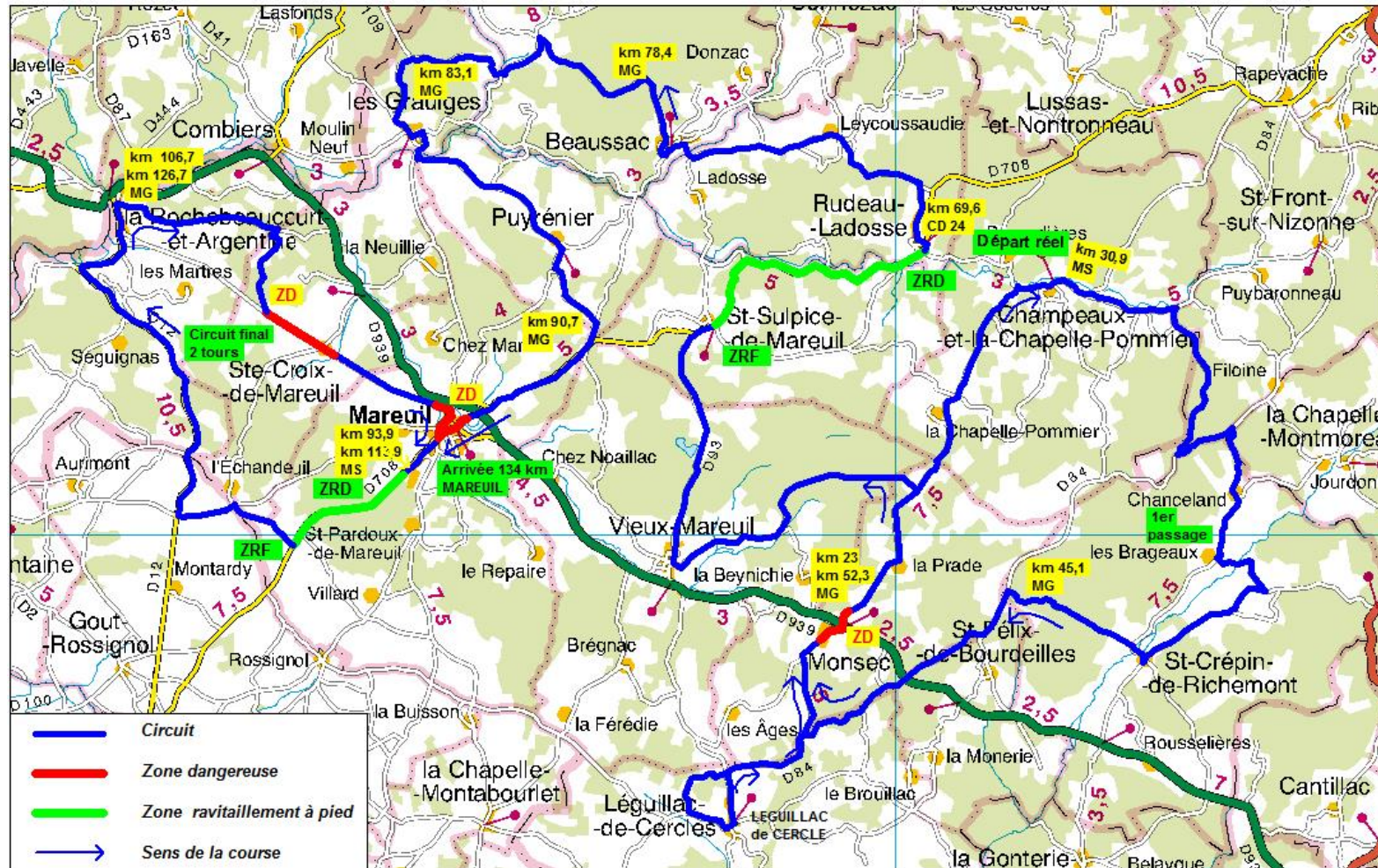


ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



CARTE

TOUR CYCLISTE CANTON DE MAREUIL 1ère ETAPE 134 km en ligne (SAMEDI 6 Mai 2017 AM)



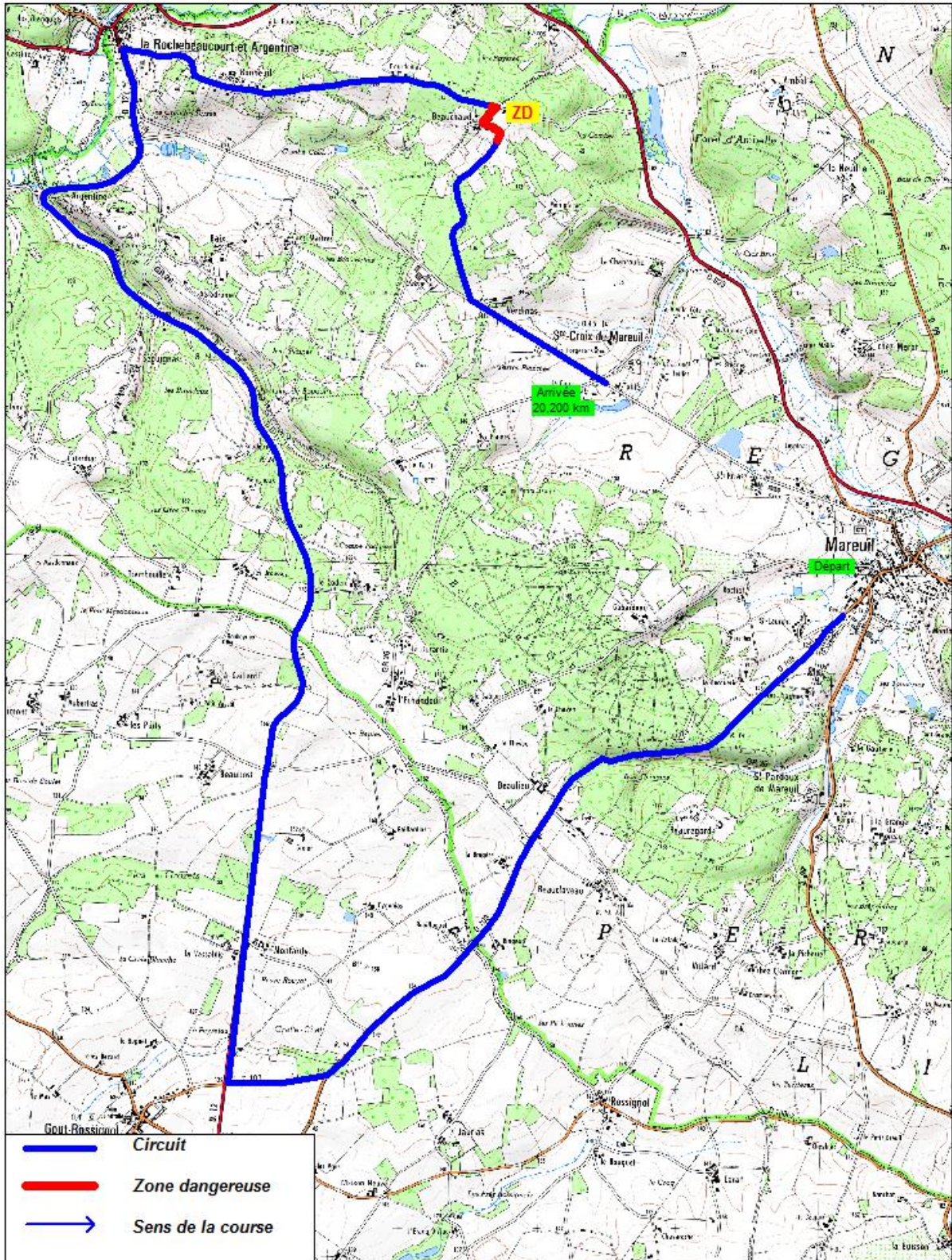
Tour Cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac 2017
Etape 1 : Canton de Mareuil



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



CARTE TOUR CYCLISTE CANTON DE MAREUIL 2ème étape (CLM PE 20,2 km) Dimanche matin 7 Mai 2017





ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zones*
	000		St Méard de Dronne (départ La Plaine)		Dép. fic	
106.00	000	RD104	Intersection (à gauche) – Départ Réel		14h00	
101.200	4.800	RD99	Traversée Villeteureix (2 ilots centraux)		14h07	
98.400	7.600	RD99/RD709	Rond-Point La Borie		14h10	
94.000	12.000	RD709/VC	Allemans (à gauche puis à gauche)	MG	14h16	
91.500	14.500	C5/C4	A droite Epeluche/Combéranche (1 ilot)		14h19	
87.800	18.200	C4/D100/D20	A gauche Bourg du Bost puis à droite		14h24	
85.200	20.800	D20/D20E4/E5	A droite, Petit-Bersac puis à gauche	MS	14h28	
81.000	26.500	VC/D43	Intersection à gauche La Palisse		14h33	ZD
79.500	26.500	VC/VC	Intersection à droite Chassignes		14h35	
73.600	32.400	D5/D43/D708	Intersection à droite Traversée Vanxains		14h43	
68.800	37.200	D708/D44	Intersection à droite Ponteyraud		14h52	ZD
66.800	39.200	D44/C3	Rond-Point à gauche		14h55	
63.900	42.100	C3/D708/VC	A droite Traversée La Jemaye puis à gauche	MS	14h59	
57.200	48.800	D13/C203/D41	Traversée St André de Double (gauche puis gauche)		15h08	ZR
50.400	55.600	D41/D709	Intersection à gauche		15h17	ZD
48.700	57.300	D709/D44	Traversée St Vincent de Connezac (ilot central) à gauche	MS	15h20	
41.500	64.500	D44/D13	Intersection à droite puis droite		15h30	ZD
36.400	69.600	VC/D43	Traversée Siorac de Ribérac (à droite)	MG	15h35	
35.800	70.200	D43/708	Intersection à gauche		15h37	
32.400	73.600	D7083	Traversée de St Martin de Ribérac		15h43	
29.400	76.600	D708	Place Nationale (1 ^{er} passage) à droite		15h44	
22.400	83.600	C5	Côte de la forêt	MG	15h49	
22.000	84.000	VC5/D43	Intersection à droite		15h54	
20.700	85.300	D43/D708	Intersection à droite		16h00	
17.200	88.800	VC 201	Traversée de St Martin de Ribérac		16h04	
14.600	91.400	RD708/C5	Place Nationale (2 ^{ème} passage) à droite		16h07	
7.700	98.300	C5	Côte de la forêt	MG	16h17	
7.200	98.800	C5/D43	Carrefour (à droite)		16h18	ZD
5.800	100.200	D43/D708	Intersection à droite		16h20	
2.300	103.700	D708	Traversée de St Martin de Ribérac		16h25	
0000	124,000	VC201	ARRIVEE		16h28	

*Zones : ZD=Zone de Dépassement – ZR=Zone de Ravitaillement



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zone dépass.*
131,000	0,000	RD99	La Tour Blanche (Départ)		13h00	X
126,00	4,400	RD99	Côte de Flayac (à droite)	MG	13h05	X
124,600	6,400	RD1	Intersection RD106 (à gauche)		13h08	X
123,600	7,400	RD106	Coutures (tout droit)		13h10	X
119,600	11,400	RD 106	Intersection RD708 (à gauche puis à droite)		13h15	X
118,400	12,600	RD 708	Bertric-Burée (à droite)	MS	13h17	
113,100	17,900	VC	Lusignac (à gauche)	MG	13h25	X
109,500	21,500	RD97 ^E	Intersection RD 100 (à droite puis à droite)		13h30	X
108,400	22,600	VC	St Paul de Lizonne (tout droit)		13h31	
105,800	25,200	VC	Intersection RD 97 (à droite)		13h35	X
104,400	26,600	RD 97	Bouteilles St Sébastien (à gauche)		13h37	
102,600	28,400	VC	Côte St Sébastien (à droite) descente dangereuse	MG	13h40	
100,00	31,000	VC	Intersection RD 100 (à droite)		13h43	X
95,800	35,200	RD 100	Intersection Nanteuil (à gauche)		13h49	X
72,600	41,500	VC	Côte de Jarnac (à droite)	MG	13h58	
88,100	42,900	RD 101	Vendoire (à gauche)		14h00	
86,500	44,500	VC	Champagne (à droite)		14h02	
82,200	48,800	VC	Intersection RD100 (à droite)		14h08	X
79,500	51,500	RD 100	Intersection RD 101 (à gauche)		14h12	X
78,900	52,100	RD 101	Intersection RD 102 La Chapelle (à gauche)		14h13	X
76,900	54,100	RD 102	Intersection VC de Grésignac (à droite)		14h15	
74,400	56,600	VC	Intersection VC Cherval (à gauche)		14h19	
71,300	59,700	VC	Intersection RD 100 (à droite)		14h23	X
70,200	60,800	RD 100	Goûts Rossignol (à droite puis à gauche)	MS	14h25	X
69,000	62,000	RD 708	Intersection RD 100 (à droite)		14h26	X
63,100	67,900	RD 100	Intersection RD 99 (à droite)		14h35	X
61,700	69,300	RD 99	La Chapelle Montabourlet		14h37	X
59,200	71,800	RD99	Intersection RD 84 (à gauche puis à droite)		14h40	
57,800	73,200	VC	Cercles (à gauche puis à droite)		14h42	
56,800	74,200	VC	Intersection RD 2 (à droite)		14h43	
55,500	75,500	RD 2	La Tour Blanche (à gauche)	MS	14h45	
50,600	80,400	RD 99	Côte de Flayac (à droite)	MG	14h52	
45,000	86,000	RD1	Intersect 708 Verteillac (à gauche puis à droite)		15h00	
41,100	89,900	RD 97/VC	St Martial de Viveyrols (à droite, à gauche, à droite)		15h06	
36,000	95,000	RD1/RD 708	Verteillac (ligne arrivée 1 ^{er} passage)		15h14	
32,000	99,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		15h20	
27,000	104,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée 2 ^{ème} passage)		15h28	
23,000	108,000	RD 97/VC	St Martial de Viveyrols		15h34	
18,000	113,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée 3 ^{ème} passage)		15h42	
14,000	117,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		15h48	
9,000	122,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée (4 ^{ème} passage)		15h56	
5,000	126,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		16h02	
000	131,000	RD1/RD708	VERTEILLAC ARRIVEE		16h15	

*Zones : ZD=Zone de dépassement

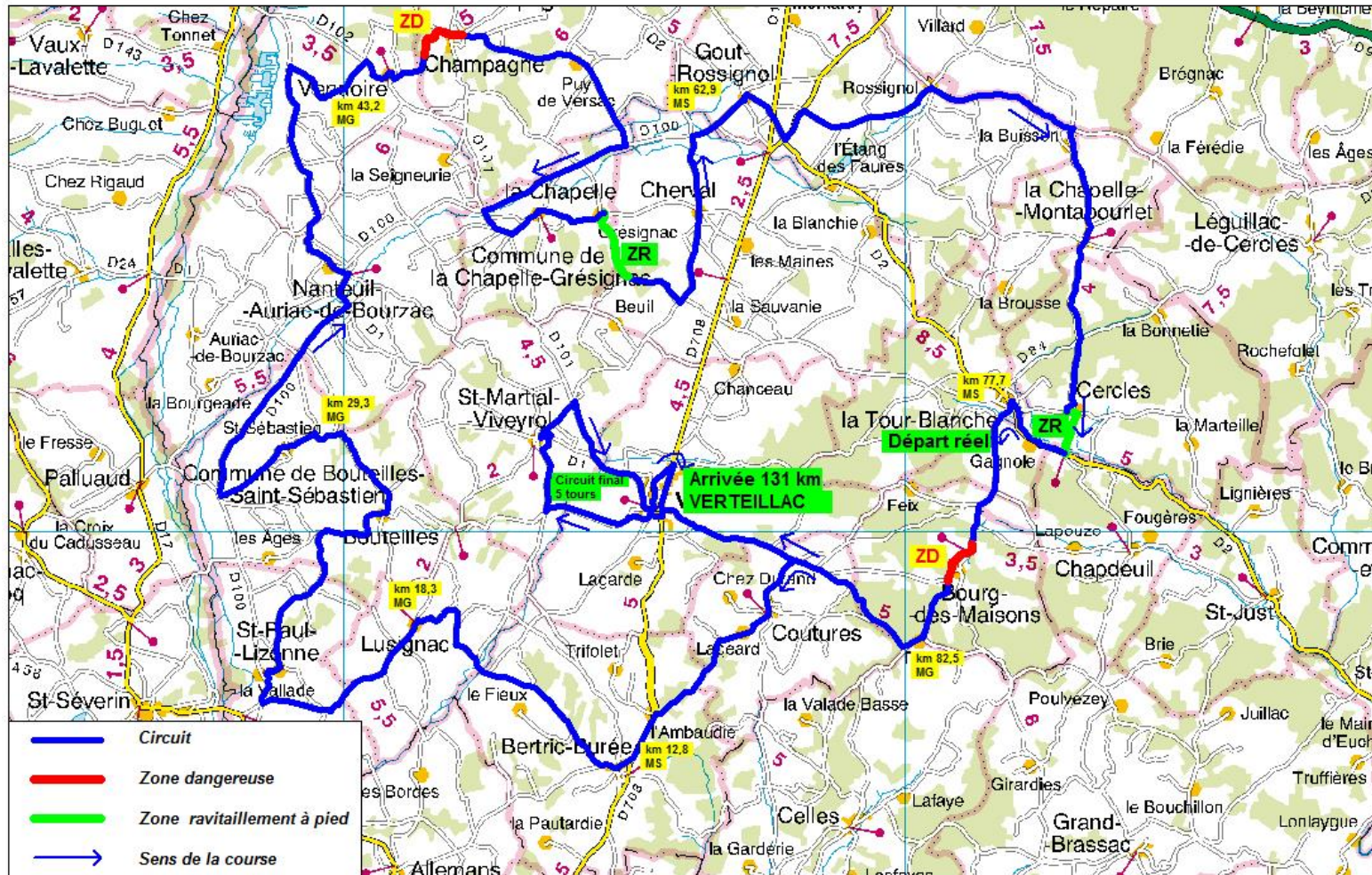


ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



CARTE

TOUR CYCLISTE CANTON DE VERTEILLAC 4ème étape en ligne (131 km) (LUNDI 8 Mai 2017 AM)



Tour Cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac 2017
Etape 4 : Canton de Verteillac



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



NOS PARTENAIRES

Eurovia



Maillot du Meilleur Grimpeur

SARL Duvergt



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Maillot du Meilleur Sprinter

Super U



Maillot de Leader

**Communauté de Communes du
Ribéracois**



**Communauté de Communes Dronne et
Belle**



OMYA



Crédit Agricole Charente-Périgord



Région Nouvelle-Aquitaine



Conseil Général de la Dordogne





ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE MAREUIL

Communauté des
Communes Dronne et Belle

Mareuil en Périgord

Saint-Croix-de-Mareuil

La Rochebeaucourt

Rudeau-Ladosse

Saint-Crépin-de-Richemont

Saint-Félix-de-Mareuil



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE VERTEILLAC

- Communauté de Communes du Ribéracois
- Verteillac
- Cercles - La Tour Blanche
- Saint-Martial-de-Viveyrols
- La Chapelle Grésignac
- Vendoire
- Champagne-Fontaine
- Lusignac
- Bertric-Burée
- Coutures
- Cherval
- Saint-Paul-de-Lizonne
- Nanteuil-Auriac de Bourzac
- Bouteilles Saint-Sébastien
- Bourg-des-Maisons
- Goût-Rossignol



ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE RIBÉRAC

- Communauté de Communes du Ribéracois
- Ribérac
- St Méard de Dronne
- Villetoueix
- Allemans
- Chassaignes
- Combéranche - Epeluche
- Bourg du Bost
- Petit Bersac
- Vanxains
- La Jemaye - Ponteyraud
- Saint André de Double
- Saint Vincent de Connezac
- Siorac de Ribérac
- Saint Martin de Ribérac